

ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



DES SPÉCIALISTES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

L'ACTIVITÉ DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF EN 2020

12 MARS 2021

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2020 DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF



Jean-Marc Vilon
Président de l'ASF
Directeur Général de Crédit Logement



Françoise Palle-Guillabert
Délégué Général de l'ASF



François Camilleri
Président de la
Commission Crédit-
Bail de l'ASF
Directeur Général Délégué
de BPCE Lease



Franck Oniga
Membre du Conseil de
l'ASF
Président du Directoire de
la Banque Postale
Consumer Finance



Patrick de Villepin
Président de la
Commission Affacturage
de l'ASF
Président du Conseil
d'Administration de BNP
Paribas Factor

LES MISSIONS DE L'ASF

INFORMER ET PROMOUVOIR

Une équipe de 33 collaborateurs assure l'information réglementaire et économique de ses membres ainsi qu'un suivi statistique régulier de leur activité. Ils organisent la concertation pour dégager des positions communes et faire valoir la spécificité des métiers de financement spécialisé auprès des pouvoirs publics français et européens.

ACTEUR EUROPEEN

L'ASF assure la présidence d'EU Federation, l'association européenne d'affacturage, et la vice-présidence d'Eurofinas pour le crédit à la consommation. Elle est membre du comité de direction de Leaseurope pour le crédit-bail.

MEDIATION

Un médiateur de branche a été mis en place dès 1995 et inscrit en avril 2016 sur la liste européenne des médiateurs de la consommation. L'ASF entretient par ailleurs un dialogue continu avec les organisations de consommateurs.

SOCIAL

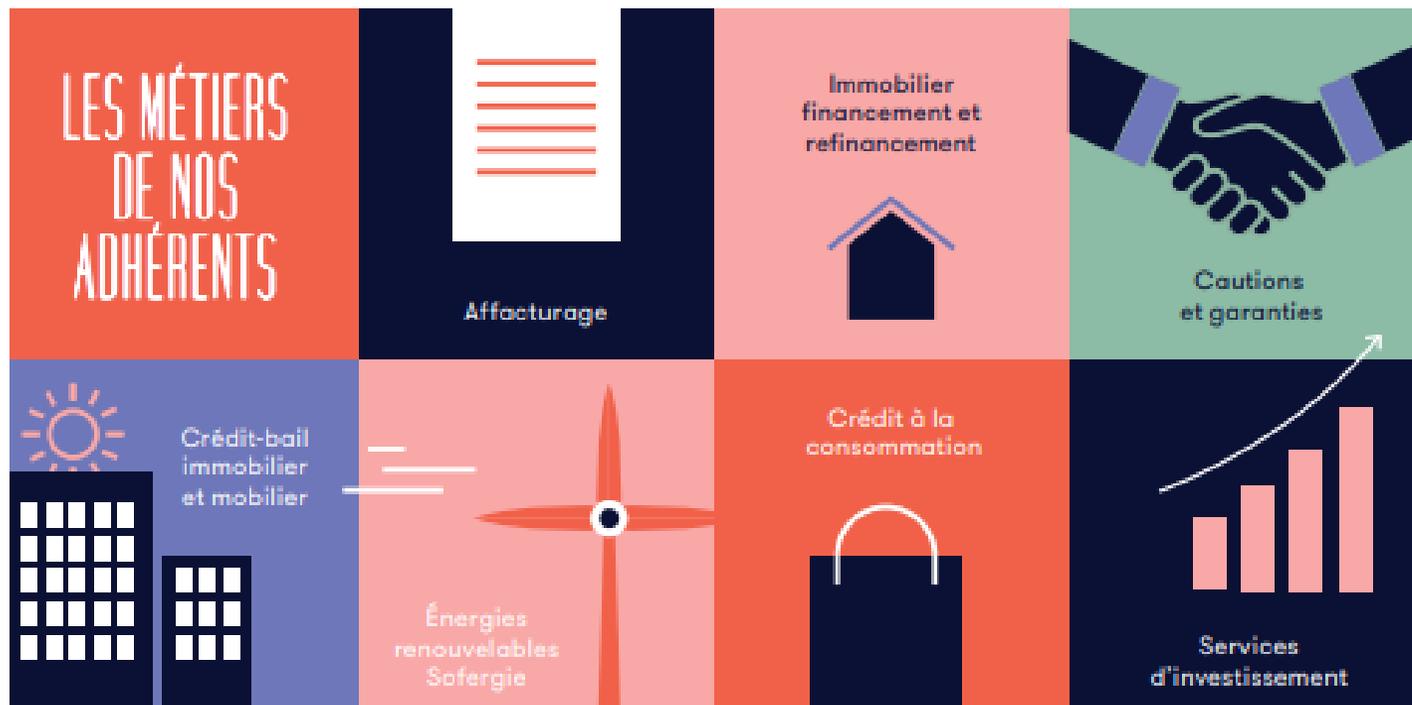
L'ASF gère également sa propre convention collective de branche (40 000 salariés).

FORMATION

L'ASFFOR, organisme de formation des sociétés financières, organise des réunions d'information et des stages « métiers ».

LES ADHÉRENTS DE L'ASF

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE



L'ASF représente en France et à Bruxelles les métiers de financement spécialisé

Les adhérents de l'ASF sont des sociétés de financement, établissements de crédit ou banques spécialisés, entreprises d'investissement, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique ayant pour caractéristique commune de proposer des financements spécialisés aux entreprises et aux ménages.

Leurs activités sont régulées et supervisées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ou l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'ASF, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Les **270** adhérents de l'ASF représentent
8 métiers au service des entreprises
et des ménages et sont
acteurs de la croissance

21% DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE RÉELLE

273 MDS € D'OPÉRATIONS EN COURS (À FIN JUIN 2020)

40 000 EMPLOIS

270 ADHÉRENTS

2020, UNE ANNÉE HORS NORME

Dès le début de la crise, les adhérents de l'ASF ont mis en place des actions concrètes pour aider les entreprises et les ménages à traverser cette période difficile :

- intégration des sociétés de financement au dispositif d'octroi du prêt garanti par l'État (PGE),
- traitement prudentiel adapté des reports d'échéances accordés aux entreprises par un dispositif de Place établi avec la Fédération bancaire française (FBF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR),
- mobilisation des adhérents de l'ASF pour faire face à la vague de demandes de reports d'échéances des particuliers lors du premier confinement. L'objectif a été d'éviter une forte hausse du nombre d'impayés, en répondant au cas par cas et en veillant à apporter une solution adaptée, dans le cadre contractuel existant et dans le but de privilégier l'intérêt du client,
- demande d'assouplissements prudentiels pour les financements spécialisés par un courrier commun des fédérations européennes (Eurofinas, Leaseurope et EUF) aux institutions européennes.



2020, UNE ANNÉE HORS NORME - SUITE

Sans attendre la fin du premier confinement, les métiers ont fait de nombreuses propositions pour favoriser la reprise économique, notamment:

- Mise en place d'un dispositif d'élargissement du champ des financements par affacturage, avec le financement de commandes.
- Réactivation du dispositif de cession-bail immobilière.
- Proposition des sociétés de caution d'un dispositif de garantie d'Etat, de type PGE, permettant un effet de levier pour le cautionnement des entreprises.



LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ONT CONTINUÉ A FINANCER LES MÉNAGES COMME LES ENTREPRISES

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, EN 2020, C'EST:

- **1 million** de projets d'investissements d'équipement (matériel de transport, informatique, autres matériels d'équipement professionnel) financés par leasing ou crédit d'équipement classique.
- **73,9 millions** de créances prises en charge par les sociétés d'affacturage auprès de 33 000 entreprises (de tailles très diverses) pour un montant unitaire moyen de 4 400 euros.
- **1 400** opérations d'investissement en immobilier d'entreprise (locaux industriels, commerciaux, bureaux, cliniques, cinémas...) financées par crédit-bail immobilier pour un montant unitaire moyen de 2,6 millions d'euros.

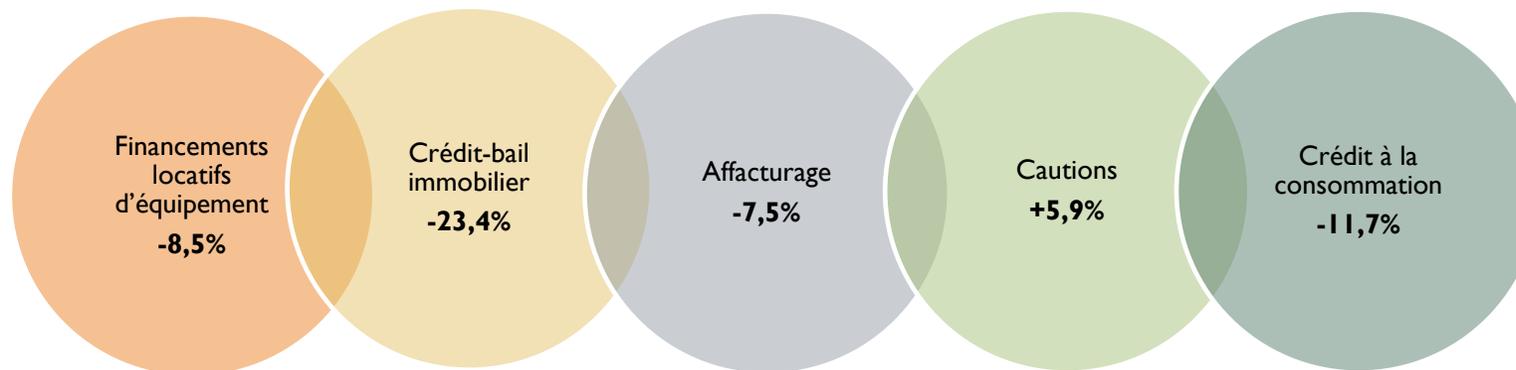
LE FINANCEMENT DES MÉNAGES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST, EN 2020:

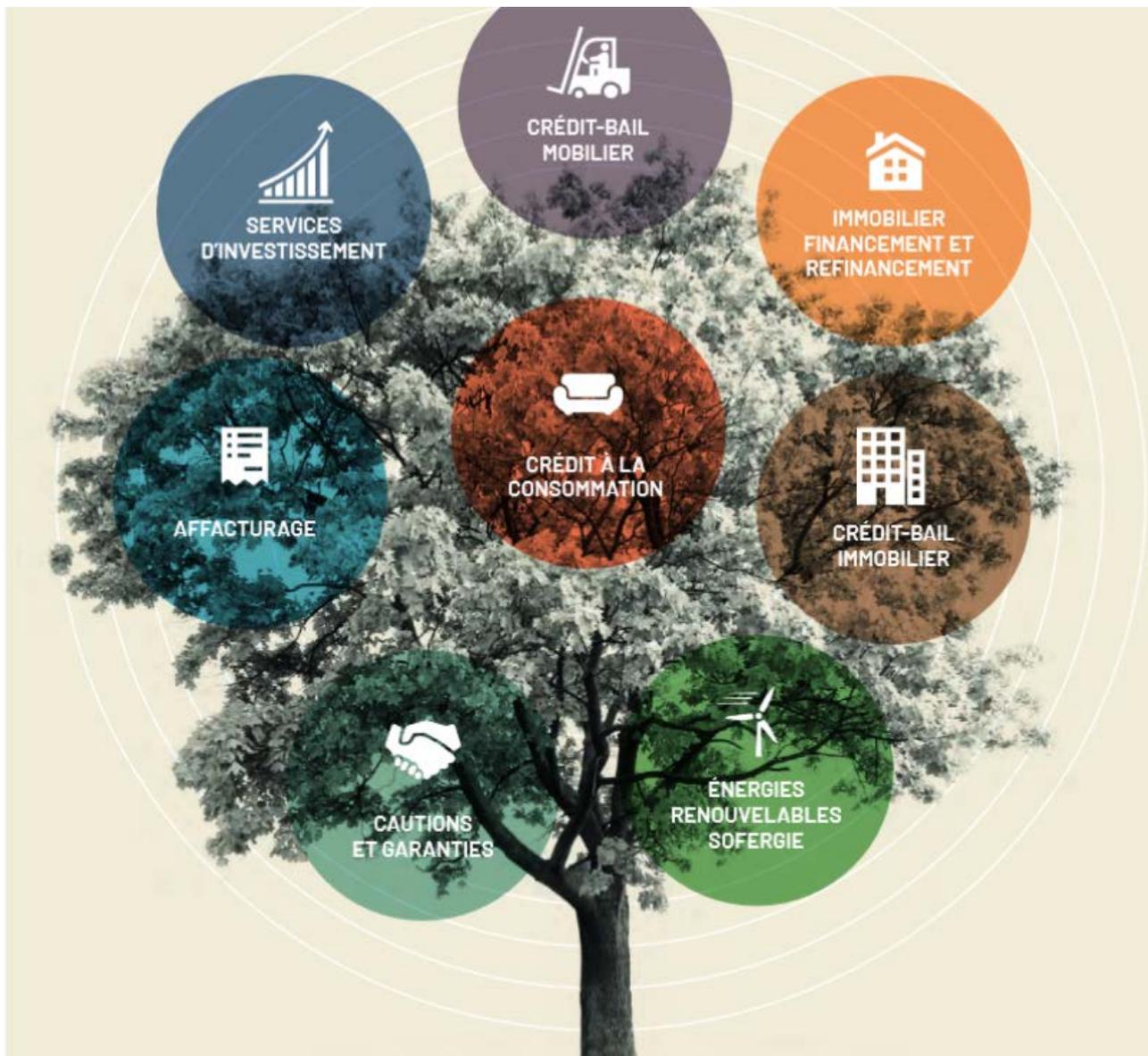
- **22,5 millions** de biens d'équipement pour les ménages (automobile, équipement du foyer - ameublement, équipement multimédias...) sont financés par un crédit à la consommation.
- **405 000** prêts à l'habitat garantis par une société de caution.

L'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS DE L'ASF FORTEMENT IMPACTÉE

La situation sanitaire en 2020 et les restrictions mises en place pour enrayer la pandémie plongent l'activité des établissements spécialisés dans une récession plus ou moins importante selon les métiers. Alors que certains secteurs connaissent une dégradation historique, d'autres parviennent à limiter la décrue par rapport à la crise financière de 2008. Seule l'activité des cautions arrive à évoluer positivement.

1. Net recul des financements locatifs de l'équipement des entreprises (-8,5%).
2. En immobilier d'entreprise, chute historique du crédit-bail immobilier (-23,4%).
3. Première contraction de l'activité des sociétés d'affacturage depuis onze ans (-7,5%).
4. Croissance maintenue pour les sociétés de caution, bien que ralentie (+5,9%).
5. Pour le crédit à la consommation, plus forte décrue enregistrée depuis la crise financière de 2008 (-11,7%).





FOCUS PAR METIER

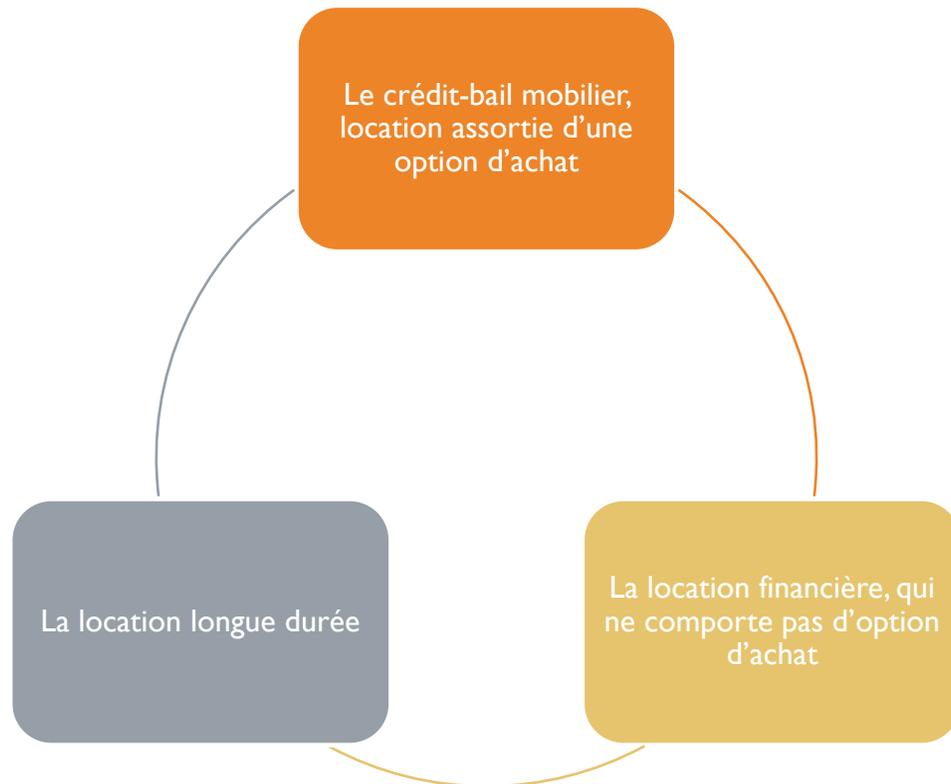
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- STATISTIQUES DE LEUR ACTIVITÉ



LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

Plusieurs formes de location :

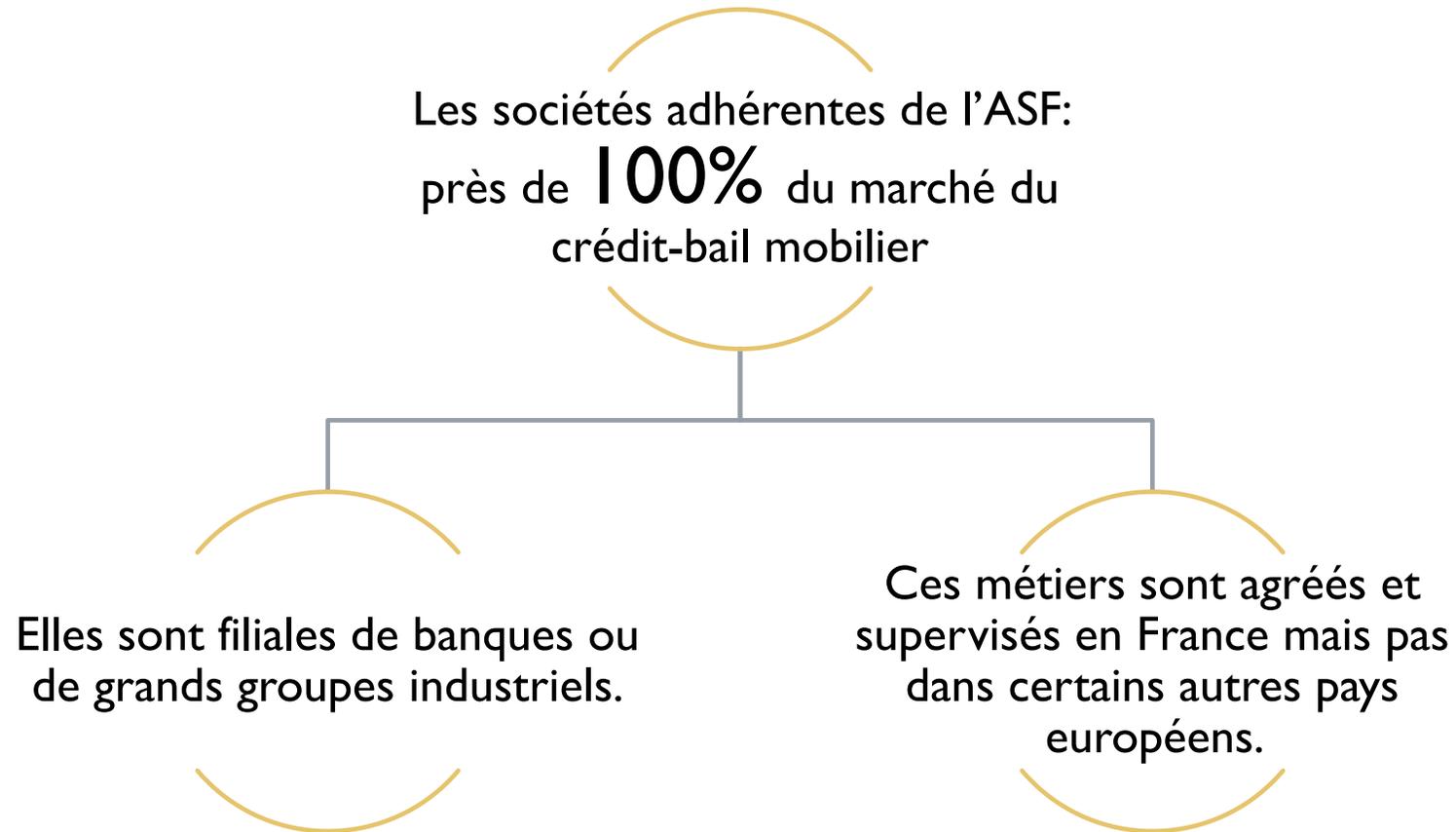


Tout équipement peut faire l'objet d'un financement locatif, depuis le matériel de transport, de chantier, à la bureautique en passant par le matériel médical ou industriel.



L'entreprise dispose ainsi d'un matériel de dernière génération, moins énergivore, et cela sans que sa trésorerie ne soit affectée par un apport initial.

LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

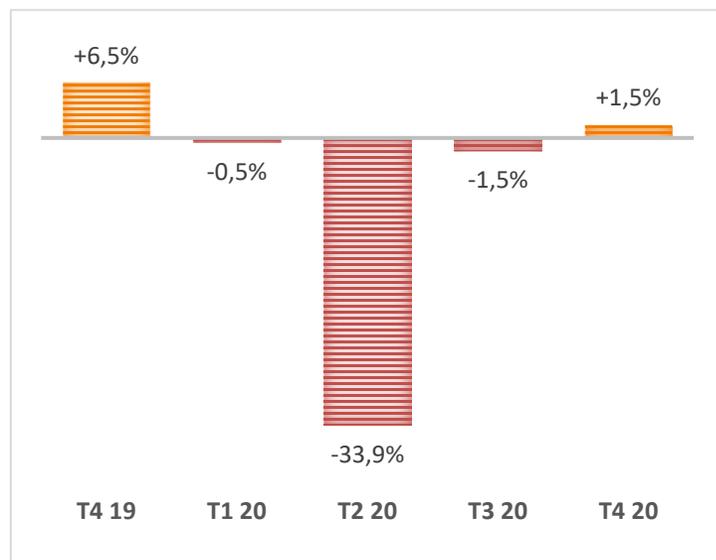


LE LEASING EN 2020 : NET RECUL DES INVESTISSEMENTS

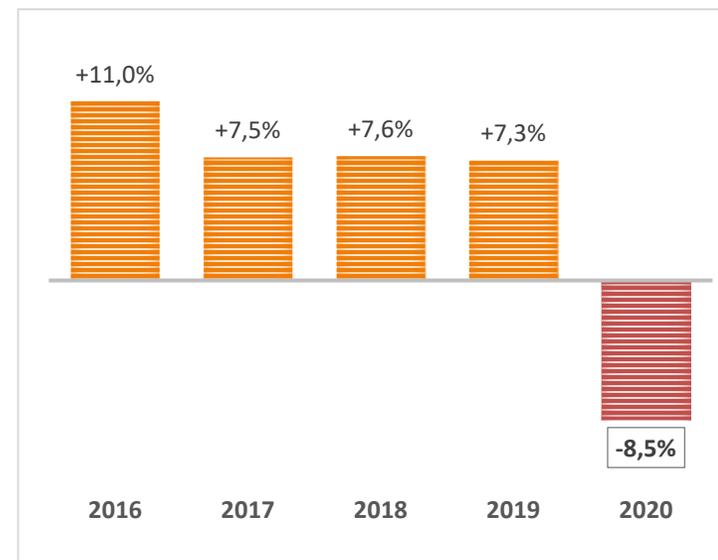
- Après six années de croissance ininterrompue, l'activité recule globalement de **-8,5%** à **29,2 Mds d'euros**. Cette baisse demeure toutefois très inférieure à celle enregistrée en 2009 (-23,5%).
- La baisse est moins prononcée pour les opérations de location simple que pour les financements par location avec option d'achat (respectivement -5,9% et -10,4% par rapport à 2019). En 2020, ces derniers ont représenté 27,4% du total des investissements des entreprises en biens manufacturés et 24,1% en moyenne sur les dix dernières années.

2020
-8,5%
29,2 Mds €
d'investissements
nouveaux

Production trimestrielle en 2020
Variation / même période année précédente



Production annuelle
Variation / année précédente



LE LEASING : VERS UNE ÉCONOMIE DE L'USAGE



- Vers une économie de l'usage au détriment de la propriété : on observe un profond changement dans les habitudes et les comportements qui est favorable au leasing.
- De fait, le leasing est un mode de financement qui s'impose en Europe (415 Mds d'euros en 2019 soit +6%), avec un taux de pénétration de l'ordre de 30% y compris auprès des PME innovantes, exportatrices et à forte croissance.
- Les principaux leaders européens du secteur sont français.

Source : Leaseurope

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

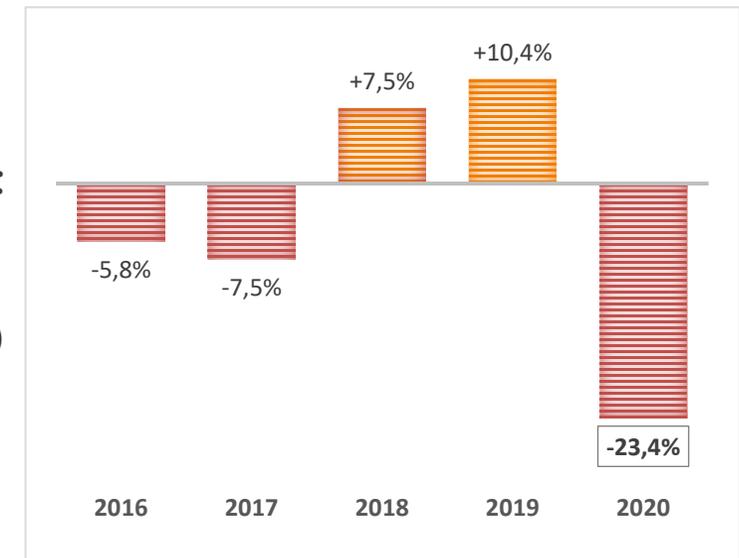
- Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise d'acquérir un immeuble (existant ou à construire) en le louant sur une période donnée (entre 12 et 15 ans en général) et en l'achetant, si elle le souhaite, à l'issue de cette période.
- Le financement de l'investissement est intégral et l'amortissement fiscal plus rapide.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de **100%** du marché en crédit-bail immobilier. Elles sont filiales de grands groupes bancaires.

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER EN 2020: CHUTE HISTORIQUE DE L'ACTIVITÉ

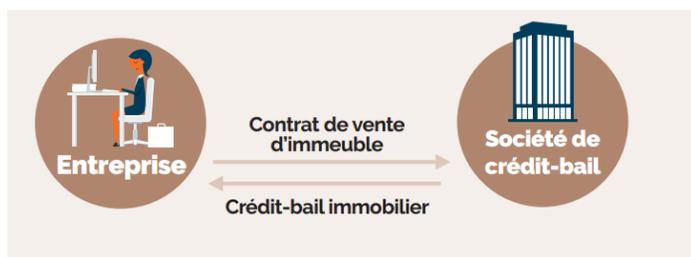
- Marché sévèrement impacté par la succession des mesures sanitaires.
- Avec **3,7 Mds d'euros** de nouveaux contrats signés, les investissements chutent globalement de **-23,4%** par rapport à 2019. Pour mémoire, l'activité s'était maintenue en croissance en 2009 (+1,6%).
- Les effets de la crise varient en fonction du type de biens immobiliers financés :
 - -43,1% pour les locaux de bureaux
 - -22,3% pour les bâtiments industriels (la part la plus importante de la production)
 - -21,2% pour les locaux commerciaux
 - +6,8% pour les autres locaux (cliniques, hôpitaux, cinémas...)

2020
-23,4%
3,7 Mds €
de nouveaux
contrats

Production annuelle
Variation / année précédente

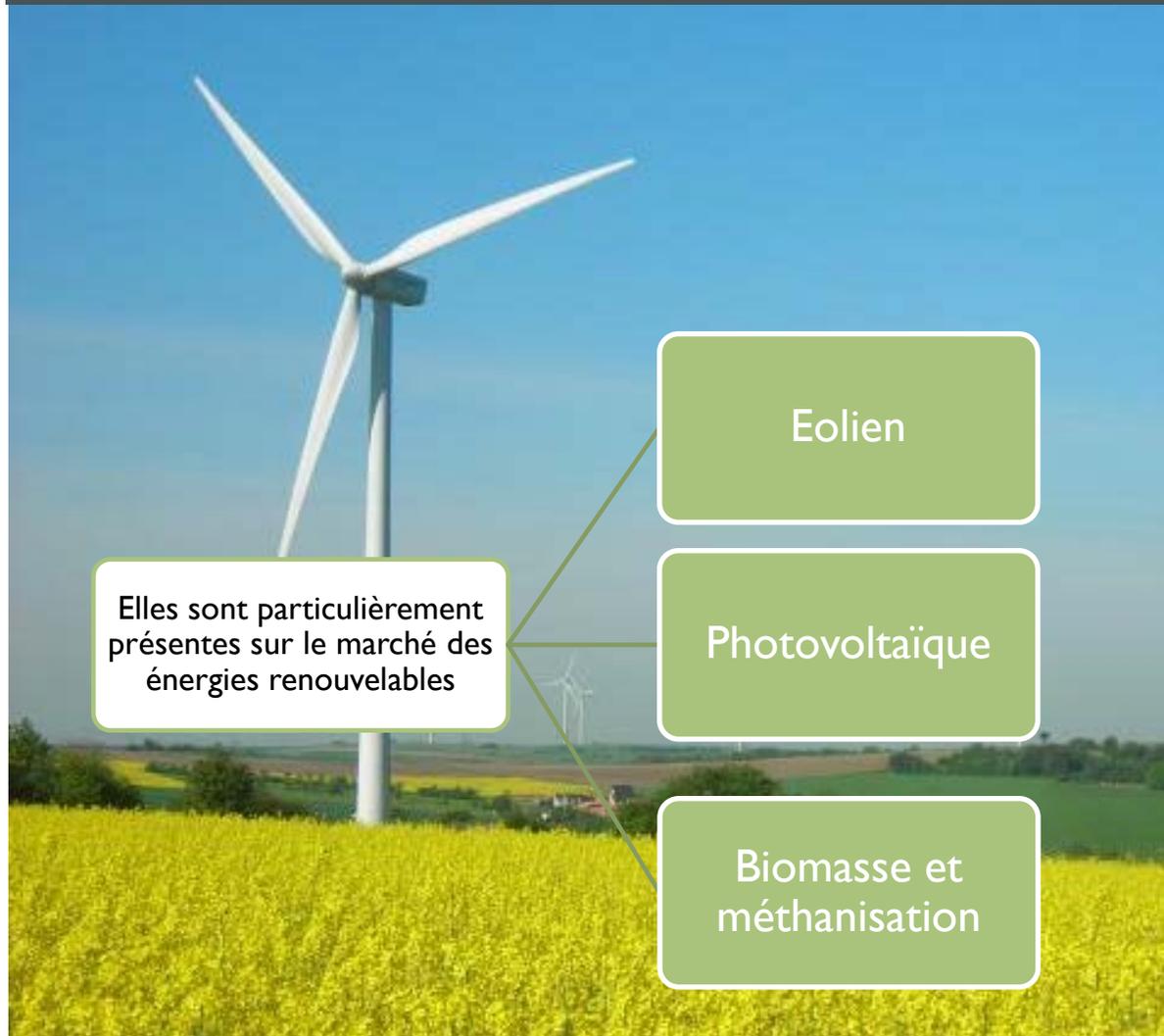


LA CESSION-BAIL IMMOBILIÈRE : UNE MESURE VOTÉE AU PARLEMENT POUR RELANCER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



- Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement, en liaison avec l'ASF, a réactivé le dispositif de cession-bail immobilière qui permet aux entreprises de « monétiser » leurs actifs immobiliers en améliorant leur gestion financière.
- Ce dispositif prévoit l'étalement de la plus-value de cession immobilière sur toute la durée du contrat de crédit-bail, sans pouvoir excéder 15 ans.
- Il avait permis aux entreprises de lever plus de 3 milliards d'euros de nouveaux financements à long terme entre 2010 et 2012.
- La cession-bail immobilière ouvre aux entreprises concernées, dont les PME, la possibilité de disposer de ressources financières supplémentaires importantes résultant de la valorisation de leur immobilier professionnel, tout en conservant la maîtrise et l'usage du bien. C'est un outil de relance dans le contexte de la crise actuelle.
- Elle va permettre également le maintien des projets de développement et d'investissement envisagés avant la crise sanitaire et notamment la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des immeubles.

LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ENERGETIQUES



Elles ont été créées en 1980 pour le financement de certains investissements dans le domaine des économies d'énergie et du traitement des déchets notamment.

Les SOFERGIE proposent des solutions de financement adaptées à chaque projet ainsi qu'à l'évolution des marchés et de la réglementation :

- avec des équipes spécialisées proches des canaux bancaires pour développer les énergies renouvelables en région,
- et un savoir-faire pluridisciplinaire (expertise sectorielle / ingénierie financière et juridique / modélisation financière).

LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ENERGETIQUES

2,8
Mds d'€

de production initiée
par les Sofergie en
2020.

9,3
Mds d'€

d'opérations en cours
au 31 décembre 2020.



Les Sofergie sont un
outil essentiel au service
du financement de la
transition énergétique.



AFFACTURAGE

L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES POUR LE FINANCEMENT COURT TERME DES ENTREPRISES

L'AFFACTURAGE S'ADRESSE À L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES : DE LA TPE À LA GRANDE ENTREPRISE



Un service financier fondé sur l'achat de créances.



Fourni par des sociétés d'affacturage, établissements spécialisés, réglementés et supervisés.



Ces sociétés d'affacturage ont une connaissance fine des secteurs d'activité dans lesquels sont réalisées les opérations de leurs clients, en France et à l'international.

L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES A DESTINATION DE TOUTES LES ENTREPRISES



L'AFFACTURAGE

En sortie de crise

➔ Plus pour la reprise

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



L'AFFACTURAGE

Moins de délais

➔ Plus de cash

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



L'AFFACTURAGE

Moins de stress

➔ Plus de business

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Bénéficier d'un financement des besoins de trésorerie, de façon alternative ou complémentaire au crédit bancaire classique.

Réduire les délais de paiement.

Externaliser la gestion du poste clients (gestion des règlements, recouvrement...), pour se concentrer sur son cœur de métier.

Couvrir le risque d'impayés.

AFFACTURAGE : UN GAIN EN LISIBILITÉ ET EN ATTRACTIVITÉ POUR LES TPE/PME



Forfait

Les sociétés d'affacturage françaises sont les seules en Europe à avoir développé une offre pour les TPE. Elles ont multiplié ces dernières années des produits dits "au forfait", plus simples, lisibles et attractifs.



Glossaire

L'ASF a conduit des travaux de simplification et d'harmonisation des libellés de coûts en vue d'établir un glossaire des frais liés aux prestations d'affacturage.



Récapitulatif des frais

Un récapitulatif des frais permettant d'agrèger les frais payés annuellement est mis à disposition des TPE.

L'AFFACTURAGE EN 2020 : PREMIÈRE CONTRACTION DE L'ACTIVITÉ DEPUIS ONZE ANS

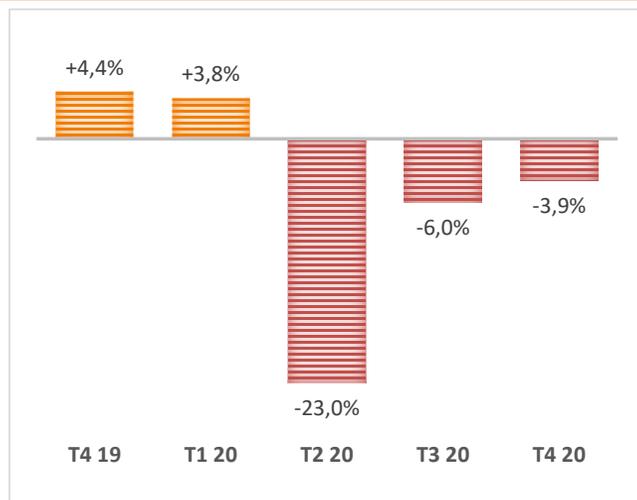
- En 2020, les factors ont pris en charge **323,6 Mds d'euros** de créances.
- Après dix années consécutives de hausse, l'activité régresse globalement de **-7,5%**, soit un recul plus important qu'en 2009 (-3,6%).

2020

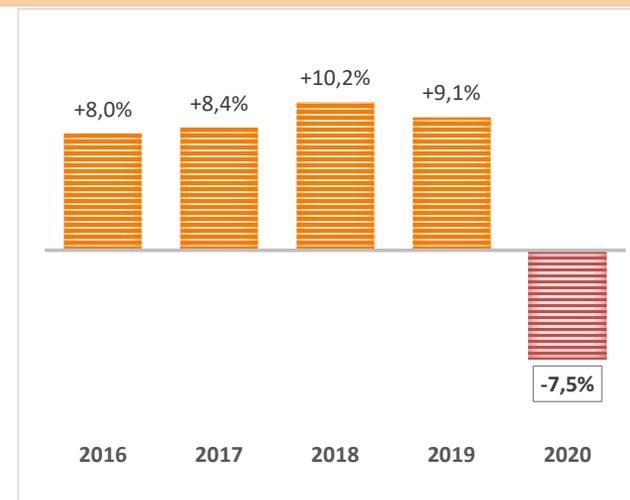
-7,5%

323,6 Mds € de
créances prises en
charge

Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage



Variation / Même période année précédente



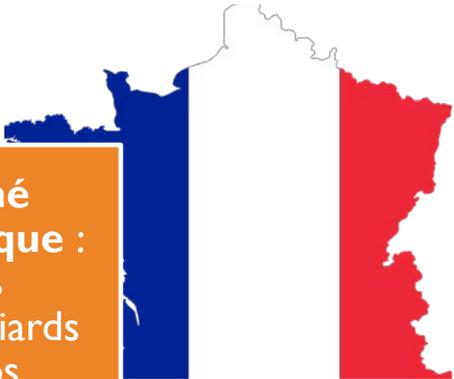
Variation / Année précédente

L'AFFACTURAGE EN 2020 : LA BAISSÉ EST MOINS MARQUÉE POUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES À L'INTERNATIONAL

2020

-7,5%

323,6 Mds € de
créances prises en
charge



**Marché
domestique :**
-8,2%
219,4 milliards
d'euros



A l'international
-5,9%
104,2 milliards
d'euros



32 % des opérations
d'affacturage réalisées
à l'international contre
17% il y a 10 ans

L'AFFACTURAGE : UNE SUCCESS STORY FRANÇAISE

UNE SOLUTION DE
FINANCEMENT
POUR **33 000**
ENTREPRISES
FRANCAISES



DONT 90% DE TPE/PME

UNE FORTE
CROISSANCE À
L'INTERNATIONAL



FRANCE : 1ER RANG MONDIAL SUR
L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL EN
2019

UNE
EXCELLENCE
FRANÇAISE



1ER rang européen / 2EME rang mondial
depuis 2018

LE FINANCEMENT DE COMMANDES : UN DISPOSITIF NOVATEUR MIS EN PLACE POUR FAVORISER LA REPRISE

- La profession de l'affacturage, réunie au sein de l'ASF, a proposé une initiative forte pour favoriser la relance de l'économie.
- C'est un dispositif nouveau, qui n'existe nulle part en Europe.
- Il consiste à financer les commandes des entreprises, en amont des factures.
- Il vient soutenir la trésorerie des entreprises, dont le besoin en fonds de roulement a été très affecté par la période d'atonie de l'activité.
- Il se place en relais du prêt garanti par l'Etat (PGE) et des mesures d'allègement de charges décidées par les pouvoirs publics.
- Par nature plus risqué pour le prêteur qu'un contrat d'affacturage classique, ce dispositif, dont la gestion est également dévolue à BPI, bénéficie de la garantie de l'Etat, avec une poche dédiée dans l'enveloppe de 300 milliards d'euros du PGE.
- Ce dispositif a été voté en juillet, lancé dès septembre et prolongé de 6 mois en décembre 2020. Il permet un financement des commandes garanti par l'Etat jusqu'au 30 juin 2021.



Réussir sa reprise
d'activité avec
l'affacturage

Mode d'emploi à destination des chefs d'entreprises
Les affactureurs sont à vos côtés pour vous donner
les clés du redémarrage de votre activité.

AVANTAGES DU FINANCEMENT DE COMMANDES POUR LES ENTREPRISES:

- **le financement des ventes dès la prise de commandes** sans attendre la livraison du bien ou la prestation de service et l'émission des factures correspondantes ;
- **un gain de trésorerie d'environ 45 jours** en moyenne par rapport à l'affacturage classique ;
- **une tarification attractive** ;
- **le financement des besoins en fonds de roulement**, très affectés par la période d'atonie de l'activité, et qui vont mécaniquement augmenter avec la reprise ;
- la possibilité d'honorer ainsi un **plus grand nombre de commandes nouvelles**.



UN ACCÉLÉRATEUR DE CASH POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ





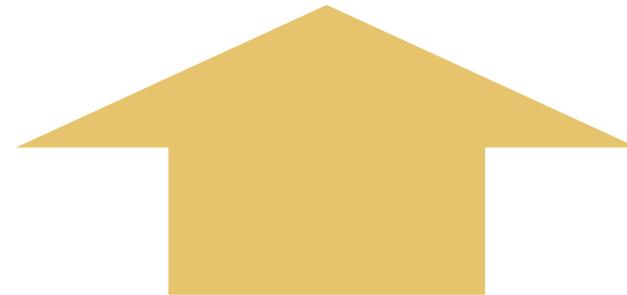
LES SOCIÉTÉS DE CAUTION

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION : UN OUTIL DE SOUTIEN DE FINANCEMENT DE PROJET ET DE SÉCURISATION DES TRANSACTIONS



Pour les particuliers : la caution répond au besoin de garantie du prêteur (crédits immobiliers) et apporte une solution simple pour l'emprunteur, en alternative à l'hypothèque.

Pour les entreprises, la caution sécurise l'accès au crédit (de trésorerie ou d'investissement) par un partage du risque avec le prêteur, ou en garantissant un paiement, la restitution de fonds ou une obligation de faire, rassurant ainsi les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, sous-traitants...).

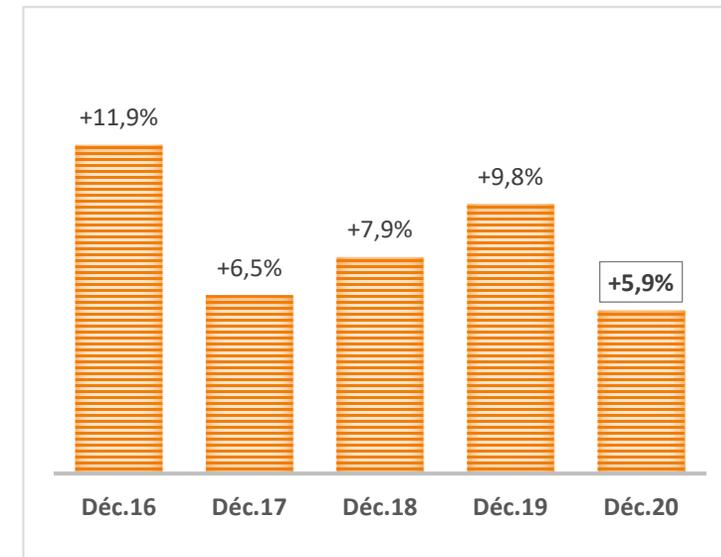


La caution est obligatoire pour l'exercice de certaines professions réglementées (garantie de fonds du public, d'achèvement de la construction d'habitations, des sommes dues à l'URSSAF...).

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION EN 2020 :

- Avec **806,8 Mds d'euros** d'engagements hors-bilan, les résultats de la profession sont en hausse ralentie de **+5,9%** par rapport à 2019.
- Les garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers constituent la plus grande partie de ces engagements.

Engagements hors-bilan en fin d'année
(glissement sur douze mois)



PROPOSITIONS POUR LA PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS DE CAUTIONS AUX DISPOSITIFS PUBLICS DE SOUTIEN DES ENTREPRISES

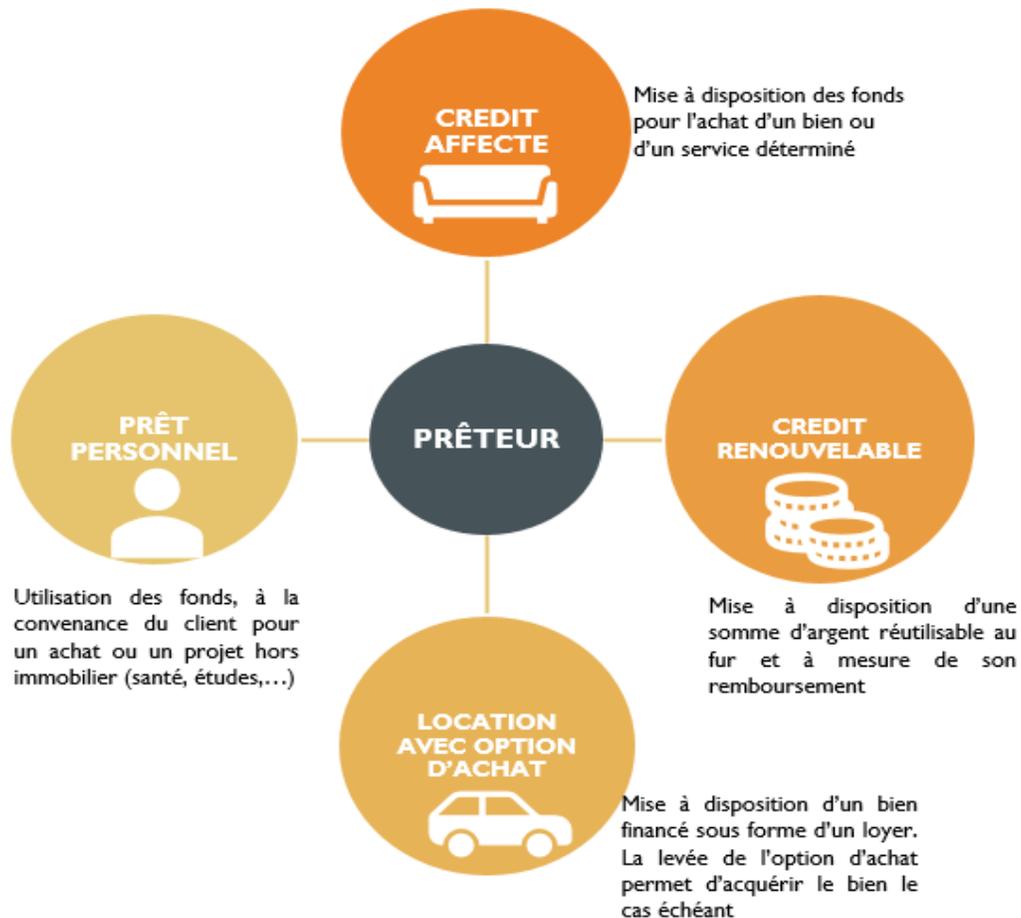
- La Commission Caution a formulé des propositions visant à favoriser l'implication des sociétés de caution dans les dispositifs publics mis en place par le Gouvernement. Ces propositions concernent :
 - le PGE (contre-garantir les garanties de prêts et les garanties administratives et financières),
 - une déclinaison du plan de relance (prêts participatifs avec la garantie de l'État),
 - le label France Relance (qui serait ouvert aux fonds mutuels de garantie que gèrent les sociétés de caution).



A woman with long brown hair, wearing a white top and blue jeans, is sitting on a light-colored sofa. She is looking at a silver laptop held in her lap. The background is a blurred living room with a window and cushions. At the top of the image, there are three horizontal bars of varying lengths and colors (dark blue, medium blue, light blue).

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : UN OUTIL RÉGULÉ AU SERVICE DES MÉNAGES



CHAQUE CATÉGORIE DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION RÉPOND À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

- Les crédits sont distribués :
 - soit directement par les établissements spécialisés eux-mêmes (prêt personnel notamment)
 - soit par l'intermédiaire de réseaux de commerçants sur le lieu de vente.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 50% du marché du crédit à la consommation. Ce sont principalement des filiales de grands groupes de la distribution, de l'automobile ou du secteur bancaire.

LE RÔLE DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION DANS L'ÉCONOMIE

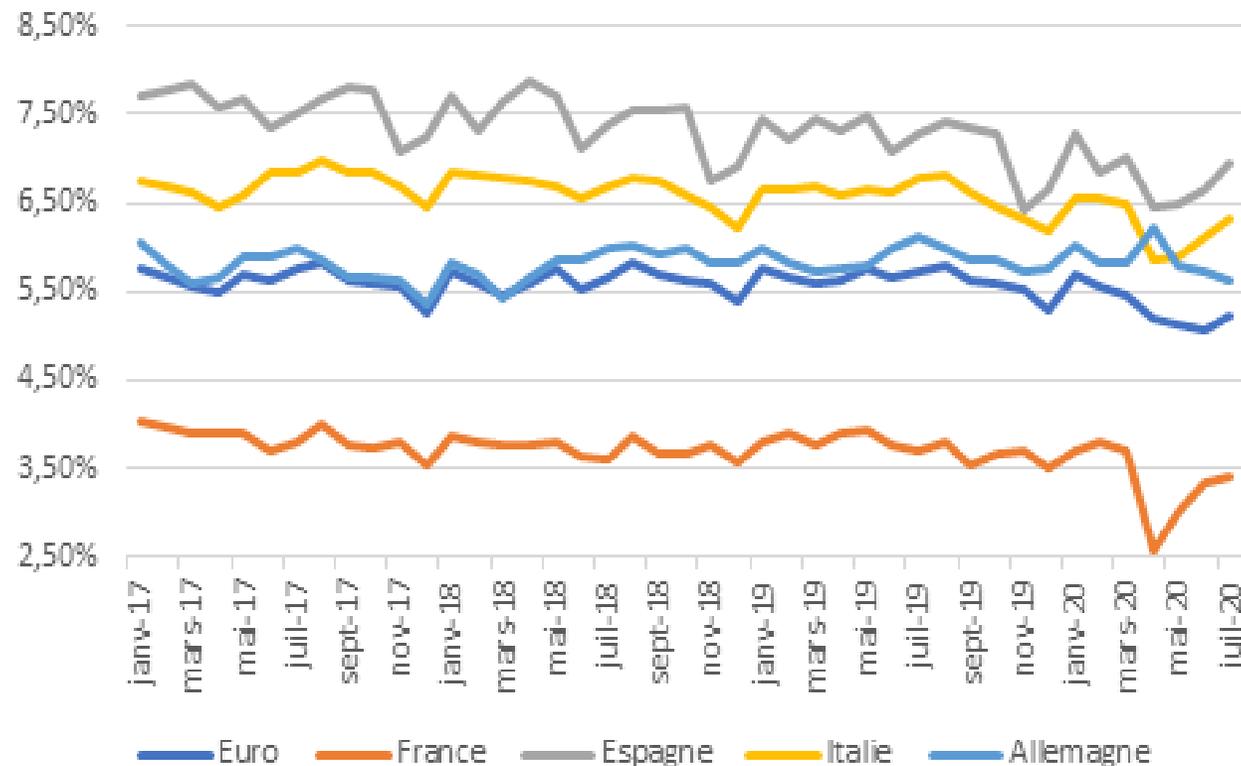
Le crédit à la consommation a un rôle essentiel dans l'économie française:



- + de **60%** de voitures neuves financées à crédit
- **24,9%** des ménages ont un crédit à la consommation

DES TAUX D'INTÉRÊTS PARTICULIÈREMENT BAS EN FRANCE

Taux d'intérêt annuel des crédits conso (crédits nouveaux) – source : Banque de France



LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION À L'ASF EN 2020 : PLUS FORTE DÉCRUE DEPUIS LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008

- Sur l'ensemble de l'année 2020, le crédit à la consommation a chuté de **-11,7%**, soit la plus forte décrue enregistrée depuis 2009 (-13,3%).
- Avec une production de **40,9 Mds d'euros**, le marché qui avait réussi à retrouver son niveau d'avant la crise financière de 2008, voit sa courbe s'en éloigner en 2020.

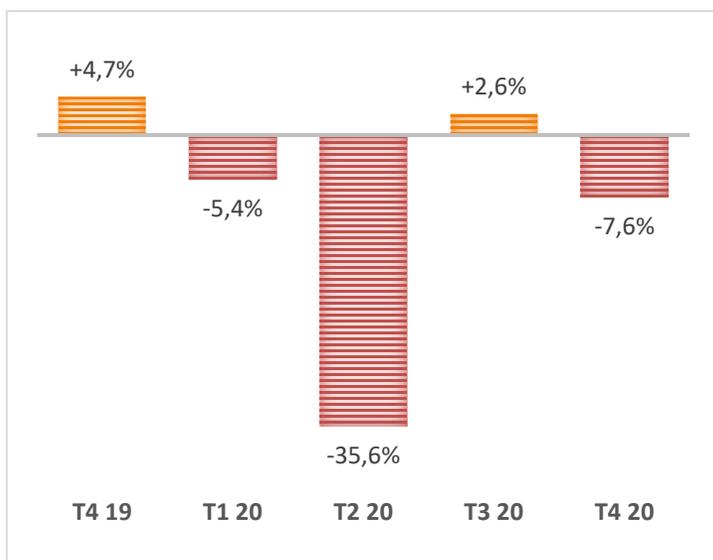
2020

-11,7%

40,9 Mds €
de production

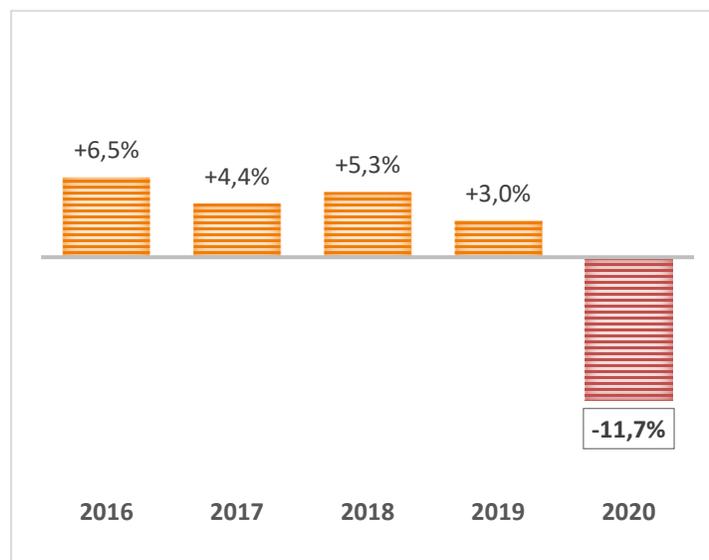
Production trimestrielle en 2020

Variation / Même période année précédente



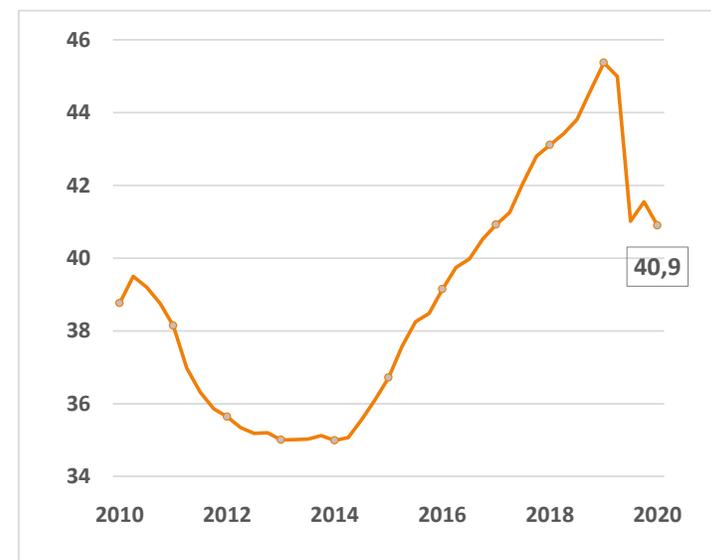
Production annuelle

Variation / Année précédente



Total de la production

de crédit à la consommation des établissements spécialisés
(en Mds €)



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : FORTE CONTRACTION DES PRÊTS PERSONNELS

11,2 milliards
d'euros sur l'année
2020

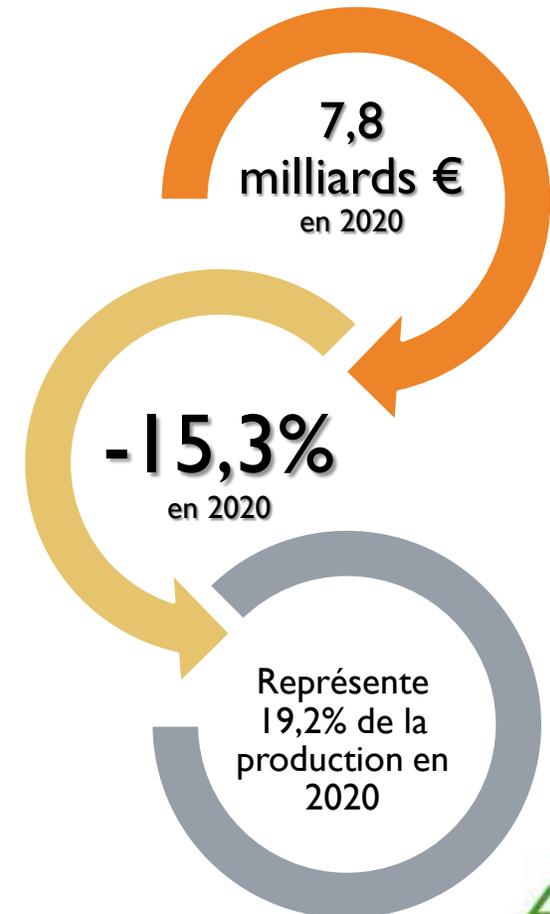
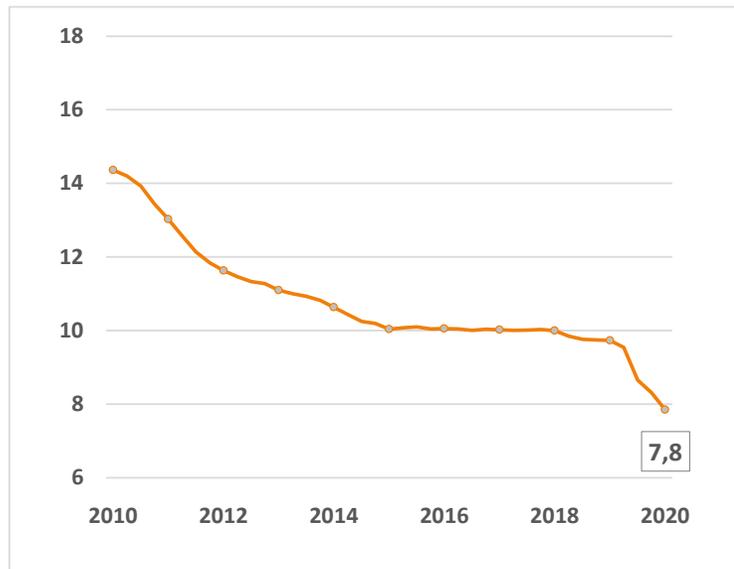
-18,5%
sur l'année 2020

27,3% du
total de la
production

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : CHUTE SIGNIFICATIVE DU CRÉDIT RENOUVELABLE

- Avec une régression de **-15,3% à 7,8 Mds d'euros**, le décrochage du crédit renouvelable en 2020 dépasse celui observé en 2009 (-11,2%).
- L'activité est à son niveau le plus bas sur les vingt-six dernières années.

Production en année mobile - En Mds €



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : SECTEUR DE L'AUTOMOBILE PERTURBÉ PAR LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- Les financements d'automobiles ont significativement diminué :
 - -10,1% à 8,5 Mds d'euros pour les voitures particulières neuves
 - -7,3% à 4,5 Mds d'euros pour celles d'occasion
- La LOA a moins souffert de la crise que les crédits affectés:
 - Pour les automobiles neuves, les crédits affectés chutent de -22,3% tandis que la LOA diminue de -6,4%. Cette dernière représente 80% des financements de voitures particulières neuves.
 - Pour les automobiles d'occasion, les crédits affectés reculent de -10,8% alors que la LOA progresse de +15,2% et représente désormais 17% des financements de voitures particulières d'occasion.
- Les principaux avantages de la LOA pour le consommateur sont un budget lissé, des dépenses lisibles et une offre de services complémentaires.



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : **IMPACT MODÉRÉ DE LA CRISE SUR LES FINANCEMENTS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS DU FOYER**



4,8 milliards
d'euros financés par
crédits affectés en 2020



UNE GESTION MAÎTRISÉE DES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES EMPRUNTEURS

- Il y a eu une vague de demandes de reports d'échéances lors du premier confinement.
- Les adhérents de l'ASF y ont répondu au cas par cas, en veillant à apporter une solution adaptée et responsable.
- Ces reports sont aujourd'hui en grande majorité parvenus à échéance et le remboursement des crédits a repris sans incidents notables à ce stade.
- Depuis, et notamment lors du deuxième confinement, il n'a pas été constaté de hausse des demandes de reports d'échéances ni des impayés de la part des clients.
- Grâce aux mesures du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat (chômage partiel, PGE, aides sectorielles...), l'impact de la crise a été atténué.



PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (PSI) : DES ACTEURS AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Il s'agit d'établissements de crédit spécialisé, d'entreprises d'investissement et de sociétés de gestion délivrant des services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers : actions, obligations, parts d'OPCVM,...) ainsi que des organismes de titrisation (arrangeurs).

45 PSI sont membres de l'ASF dont :

3 organismes de titrisation représentant près de 60% des opérations gérées en France

Les principaux originateurs français d'opérations de titrisation sont spécialisés en crédit à la consommation, crédit automobile, leasing et affacturage.

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT : DES ACTEURS ESSENTIELS À LA CROISSANCE

Les PSI drainent l'épargne des ménages et des investisseurs vers le financement des entreprises (dont les PME). C'est aujourd'hui un enjeu majeur. Ils sont soumis à un cadre réglementaire désormais très strict. Plusieurs points de vigilance:

L'ASF est attentive aux travaux européens en faveur d'une relance de la titrisation de haute qualité, de nature à alléger les bilans bancaires pour maintenir une capacité élevée à financer l'économie.

Les PSI sont vigilants sur l'enjeu du Brexit pour la Place financière de Paris.

Les PSI déplorent la complexité des réglementations MIF et PRIIPS, qui va à l'encontre des objectifs de drainer l'épargne vers les PME et ETI.

LES GRANDS DÉFIS À VENIR POUR LES MÉTIERS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ

APRÈS UNE PÉRIODE DE RUPTURE INÉDITE, LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE, DANS UN CONTEXTE NOUVEAU, EST UNE PRIORITÉ.

DANS LE CADRE DES EFFORTS NATIONAUX ET EUROPÉENS POUR FAIRE FACE À LA CRISE, LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASF ENTENDENT CONTINUER À SOUTENIR LA RELANCE. EN EFFET, PEU RISQUÉS ET ÉTROITEMENT CONNECTÉS À L'ÉCONOMIE RÉELLE ILS SONT EN MESURE D'AIDER AU REDÉMARRAGE DE L'ÉCONOMIE.



ASSURER LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

L'ASF demande une adaptation de la mise en œuvre de réglementations prudentielles conçues dans un contexte bien différent. Pour les acteurs de terrains ces règles doivent se combiner avec les politiques massives de relances des pouvoirs publics français et européens.

Transposition de Bâle III:

La transposition de ces accords, dont les travaux démarrent en 2021, doit être adaptée aux profils de risques réduits des activités de crédit spécialisé.

Orientations de l'EBA sur l'octroi et le suivi des prêts:

La mise en œuvre de ces orientations standardisées, prescriptives et détaillées, est une menace pour les business modèles de certaines activités de crédit spécialisé qui financent massivement les ménages et les PME en Europe.

Réglementations MIF 2 et PRIIPS sur les services d'investissement :

En l'état, les mesures qu'elles comportent nuisent à l'orientation de l'épargne des ménages vers le financement des entreprises et de l'économie.

LE RÔLE MAJEUR DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Déclaration de la place financière de Paris

Paris, le 2 juillet 2019

Une nouvelle étape pour une finance verte et durable

Les associations professionnelles représentatives de la place de Paris sont fortement engagées dans le développement de la finance verte et durable.

Cet engagement repose notamment sur la conviction que la transformation de l'industrie financière au profit d'un modèle de croissance durable est un gage de qualité et de performance des services rendus par ses acteurs et sert l'attractivité de la place dans la compétition mondiale.

De nombreuses actions ont d'ores et déjà été conduites à ce titre par les banques, les sociétés d'assurance et les sociétés de gestion de la place de Paris. La finance durable se situe de plus en plus au cœur de leurs stratégies.

La création de Finance for Tomorrow, en tant que branche de Paris EUROPLACE, qui incarne cette dynamique de la place, est à la fois un gage et un moteur de cette mobilisation.

Sur le sujet crucial de la lutte contre le changement climatique, lors de la COP21 en 2015, Paris a été la première place financière à déclarer collectivement son adhésion au consensus scientifique concernant l'impact des émissions de gaz à effet de serre et à s'engager en conséquence. Nous nous sommes engagés à prendre les mesures nécessaires pour que l'industrie financière apporte sa contribution à l'accélération de la transformation de l'économie afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Le succès des éditions successives du Climate Finance Day, sous l'égide de Finance for Tomorrow, témoigne de cet engagement collectif. Parallèlement, un grand nombre d'établissements de la place se sont engagés individuellement à augmenter leurs investissements en faveur de la transition, à réduire leur empreinte carbone et renforcer leur transparence sur leurs actions.

Nous nous engageons à contribuer à l'objectif de « neutralité carbone » à l'échéance du milieu du siècle, rejoignant l'objectif poursuivi par la France et un bon nombre de pays de l'Union européenne, ce qui suppose d'y contribuer progressivement, mais aussi vite que possible, l'ensemble de nos activités.

Le rythme et l'ampleur de cette transformation, par définition globale, dépendent en premier lieu des politiques publiques qui seront mises en place à l'échelle nationale, européenne et mondiale. C'est pourquoi nous appelons les gouvernements à un accord sur les objectifs de l'accord de Paris, et à prendre les décisions indispensables pour le mettre en œuvre et donner à l'ensemble des acteurs économiques les signaux nécessaires.

Il est tout aussi clair que cette transition globale se fera pour une bonne part avec les acteurs économiques existants, qui doivent donc être accompagnés et financés dans la transformation de leurs mix énergétiques et de leurs modèles d'affaires.

Nous souhaitons aujourd'hui dresser un bilan des réalisations effectuées depuis 2015 et renforcer nos engagements en vue d'accélérer la transition vers une économie compatible avec les engagements internationaux en matière de limitation du réchauffement climatique.

Nos principaux défis consistent :

- » à accroître l'accompagnement des entreprises et des particuliers vers un modèle bas-carbone
- » à augmenter la mobilisation des capitaux en faveur de la transition énergétique
- » enfin, à poursuivre l'effort de réduction des financements des activités les plus nocives pour le climat.

Nous sommes convaincus de la nécessité d'un suivi rigoureux et transparent des engagements pris afin de susciter la confiance de toutes les parties prenantes et l'adhésion du plus grand nombre d'entités financières.

L'ASF est un acteur engagé pour une finance verte et durable.

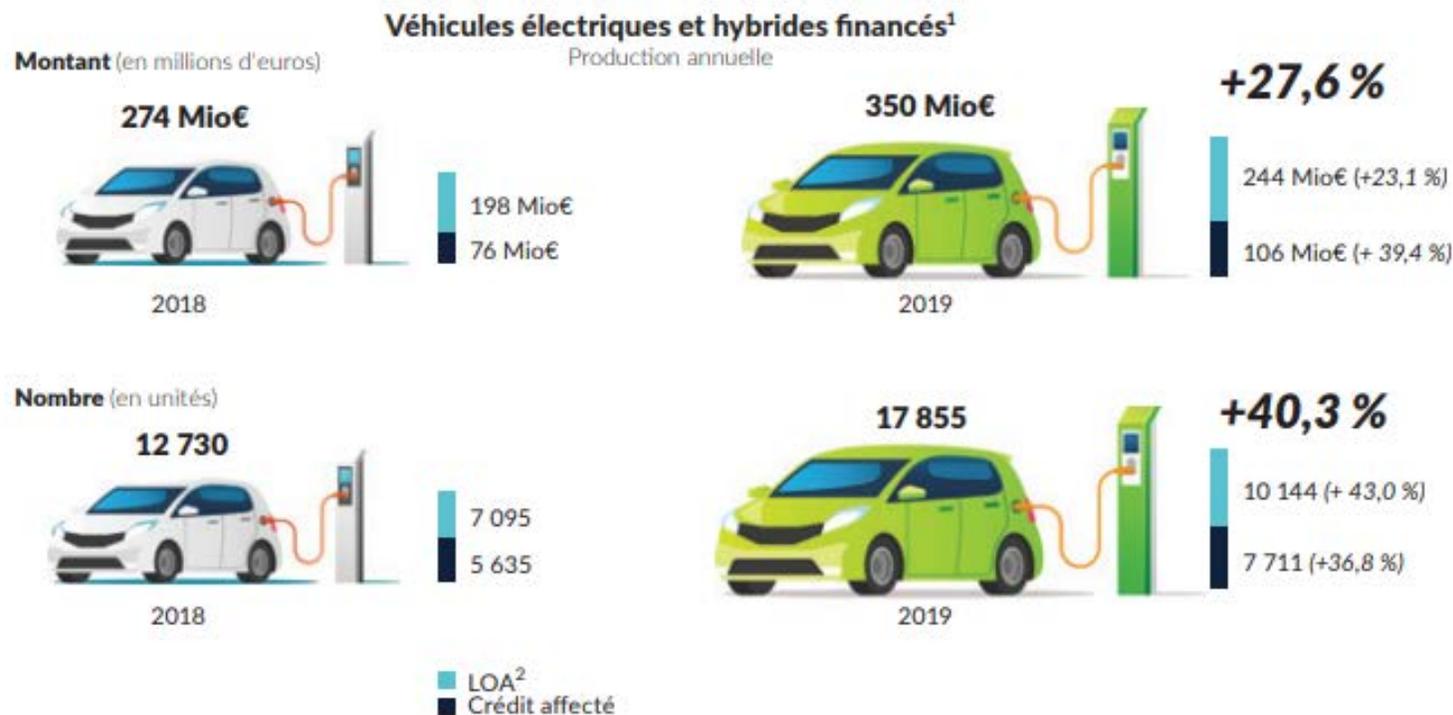
■ Plusieurs actions ont été menées:

- signature de la déclaration de la Place financière de Paris, aux côtés du ministre Bruno Le Maire, pour une finance verte et durable en juillet 2019;
- adhésion à Finance for Tomorrow en octobre 2019;
- signature de la charte Engagé pour Faire avec l'ADEME en janvier 2020;
- lancement de l'Observatoire de la finance durable en octobre 2020 et publication de données collectées par l'ASF auprès de ses adhérents pour contribuer à mesurer la croissance de la finance verte.



BILAN 2019 DES ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

■ Offres de financements pour l'achat de véhicules moins polluants par les particuliers



1. Véhicules neufs et d'occasion

2. LOA : Location avec Option d'Achat

BILAN 2019 DES ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - SUITE

■ Crédits pour les particuliers affectés à la rénovation énergétique des logements

En 2019, la production en montant de crédits affectés à la rénovation énergétique des logements (isolation, fenêtres/survitrage, pompes à chaleur/ chaudières/chauffage, panneaux photovoltaïques) a augmenté de **+ 21,4%** par rapport à 2018. Au total, ce sont près de **120 000 opérations** qui ont été financées en 2019 pour un montant total de 1,3 Md €.

■ Financements d'énergies renouvelables aux professionnels et aux entreprises avec les Sofergie (sociétés de financement des économies d'énergie) en crédit-bail et en crédit classique

Montant (en millions d'euros)

2 143 Mio€



2018

1 065 Mio€

779 Mio€

2 859 Mio€



2019

1 528 Mio€ (+43,4 %)

1 266 Mio€ (+ 62,4 %)

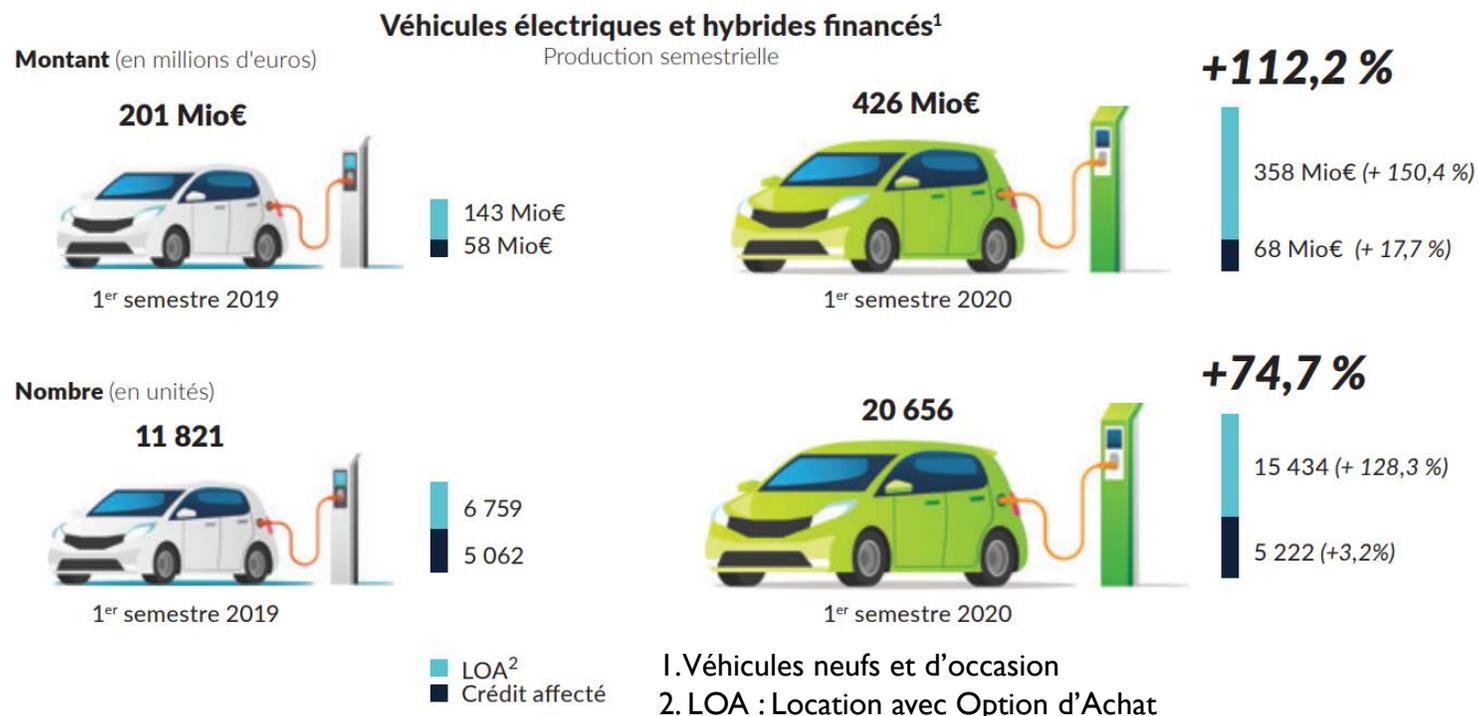
■ Photovoltaïque - Centrale solaire
■ Éolien

UN BILAN CONTRASTÉ POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2020

- Les crédits pour les particuliers affectés à la rénovation énergétique des logements impactés par la crise

Sur le 1^{er} semestre, du fait de la crise sanitaire, la production en montant de crédits affectés à la rénovation énergétique des logements a chuté de **-18,8%** par rapport au 1^{er} semestre 2020.

- A l'inverse, la tendance s'accélère pour les offres de financements pour l'achat de véhicules moins polluants par les particuliers



NOS MÉTIERS FACE AU TOURNANT DE LA DIGITALISATION

- Le secteur des financements spécialisés est confronté à des défis technologiques et structurels inédits avec la digitalisation :
 - du parcours clients avec un recours croissant aux canaux de distribution digitaux. La rapidité et la fluidité sont désormais un « must have » pour les clients;
 - des outils : signature électronique, algorithmes, Blockchain, ...
 - Dans ce contexte, l'ASF est attentive à l'égalité de concurrence avec les FinTechs et demain les GAFA.
- De nouveaux risques et enjeux spécifiquement liés aux offres digitales apparaissent en matière de protection du consommateur et des données personnelles, de cybersécurité, de prévention des fraudes, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.



UN DIALOGUE SOCIAL RICHE ET PRODUCTIF AU SEIN DE LA BRANCHE

- La convention nationale des sociétés financières gérée par l'ASF a plus de 50 ans d'existence.
- C'est une convention équilibrée avec un dialogue social actif (plusieurs accords signés chaque année avec les organisations syndicales).
- Des travaux ont été menés, dès le début de la crise sanitaire, sur le télétravail, les conditions de santé et de sécurité sur site, le dialogue social et la formation professionnelle.



Merci de votre attention

Retrouvez toute l'actualité des métiers de financement spécialisé sur :

Le site : www.asf-france.com



[@Association_ASF](https://twitter.com/Association_ASF)

